



Achat d'une brasserie avec 3 ou 4 associés

Par **sergent nathalie**, le **22/04/2010** à **17:57**

Bonjour,
Je voudrais investir dans un fond de commerce, bar ou brasserie.
Afin de réunir les fonds nécessaires pour pouvoir accéder à ce projet nous avons décidé de nous associer entre 2 ou 3.
Ou puis-je trouver les informations nécessaires pour le statut juridique d'une telle association, les droits et responsabilités par rapport aux parts...comment protéger mes droits et quels sont mes devoirs ?
Merci de votre précieux retour
Cordialement
nathalie

Par **amazonus**, le **25/04/2010** à **13:59**

bonjour faites le stage de création d'entreprise, ça vous en apprendra beaucoup sur la sarl et sur l'associé véreux qui fout rien mais vient chercher des sous aux assemblées générales de votre société.